

Quelques questions concernant les stages d'observation

Par **Syabirez**, le 18/06/2020 à 15:17

Bonjour,

Je suis étudiante en L2, et je passe l'année prochaine en L3. Cependant, je n'ai jamais effectué de stage d'observation jusqu'à présent, et n'ayant personne dans ma famille ou mon entourage pour me conseiller, je me permets de poser mes questions ici.

1) Je pense pouvoir m'en sortir pour ma lettre de motivation, cependant je n'ai aucune idée de quoi marquer dans mon CV : je n'ai effectué aucun stage, je n'ai jamais travaillé (sauf dans les vendanges), je n'ai aucun diplôme à part le BAC (et le brevet bien sûr). Auriez-vous des conseils pour m'aider à rédiger mon CV ?

2) Je souhaiterais faire un master de droit social ou de droit des affaires, et c'est pourquoi je voudrais de préférence des stages dans ces domaines-là (mais je compte bien sûr envoyer également ma candidature à des notaires et des avocats). Cependant, je n'ai pas la moindre idée d'où je pourrais effectuer mon stage. Qui contacter ? Des entreprises ? On m'a dit de voir avec des syndicats comme la CGT, mais auriez-vous vous d'autres recommandations ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Lorella**, le 18/06/2020 à 18:50

Bonjour

Les stages d'observation c'est bien au collège. Il faut passer à l'étape supérieure quand on est post bac et demander un stage. Moins de 2 mois, non rémunéré et au-delà gratification.

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131#:~:text=Stagiaire%20%C3%A9tudiant,-Vous%20n'%C3%AAtes&text=Vous%20ne%20percevez%20ni%20salaire,de%20votre%20stage%20es>

Guide pratique des stages étudiant post bac

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid32310/guide-pratique-des-stages->

[etudiants.html](#)

Des annonces de stages étudiant

<https://jobs-stages.letudiant.fr/stages-etudiants/offres/domaines-107/ville-.html>

que mettre dans son CV quand on n a pas travaillé

<https://www.cidj.com/etudes-formations-alternance/avant-le-bac/comment-faire-son-cv-quand-on-n-a-pas-d-experience>

<https://www.digischool.fr/methodologie/curriculum-vitae/cv-sans-experience-professionnelle-23715.html>

Voilà de quoi vous occuper pendant un moment.

Par **harosello**, le **18/06/2020** à **19:02**

Bonsoir,

[quote]

je n'ai effectué aucun stage, je n'ai jamais travaillé (sauf dans les vendanges), je n'ai aucun diplôme à part le BAC (et le brevet bien sûr). Auriez-vous des conseils pour m'aider à rédiger mon CV ?

[/quote]

Vous pouvez faire un stage d'observation pendant les vacances (ne serait-ce que d'hiver ou d'automne) dans un cabinet d'avocat ou d'entreprise. Quant à vos diplômes, vous n'avez "que" le Bac comme tous vos camarades de L2/L3. Par contre, n'hésitez pas à suivre des MOOC juridique sur la plateforme Fun Mooc. Ce n'est certes pas un diplôme universitaire mais témoigne une certaine volonté de persévérer et de se démarquer. Ensuite, un bon CV est un CV qui montre votre savoir-faire et votre savoir-être. Il y a aussi les engagements associatifs qui sont regardés.

[quote]

Cependant, je n'ai pas la moindre idée d'où je pourrais effectuer mon stage. Qui contacter ? Des entreprises ? On m'a dit de voir avec des syndicats comme la CGT, mais auriez-vous vous d'autres recommandations ?

[/quote]

Oui en droit social un syndicat semble pertinent. Perso, je ne saurais trop vous conseiller que de prendre la liste des avocats en droit de l'entreprise de votre ville et de tous les contacter. Regardez aussi du côté des cabinets d'experts comptables puisque ça apporte des connaissances du monde de l'entreprise.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2022** à **11:40**

Suppression d'un message renvoyant vers un site sans rapport avec l'objet du sujet.

Par **KoreyDinuzzo**, le **19/09/2023** à **13:53**

Bonjour,

Même si vous n'avez pas encore d'expérience professionnelle ou de stages à inclure, il existe plusieurs éléments que vous pouvez ajouter à votre CV pour mettre en valeur vos compétences et votre potentiel :

Informations personnelles : Commencez par vos coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail).

Objectif professionnel : Indiquez brièvement vos aspirations professionnelles, notamment votre intérêt pour le droit social et des affaires.

Formation : Mentionnez votre niveau d'études (L2), le nom de votre université, ainsi que votre BAC et brevet avec les années d'obtention.

Compétences : Listez les compétences pertinentes que vous avez acquises jusqu'à présent, qu'il s'agisse de compétences informatiques, linguistiques, ou autres.

Langues : Si vous parlez plusieurs langues, spécifiez-les et votre niveau de maîtrise.

Centres d'intérêt : Incluez des activités ou des centres d'intérêt qui reflètent votre personnalité et votre engagement. Par exemple, si vous avez participé à des clubs ou associations à l'université, mentionnez-les.

Références : Si possible, indiquez des références académiques ou professionnelles (professeurs, tuteurs, employeurs potentiels) qui peuvent témoigner de votre sérieux et de

vos capacités.

Pour trouver des stages d'observation dans le domaine du droit social ou des affaires, voici quelques démarches que vous pouvez entreprendre :

Entreprises : Contactez des entreprises, en particulier des entreprises ayant des départements juridiques ou des ressources humaines. Envoyez-leur votre CV et une lettre de motivation expliquant votre intérêt pour le domaine du droit social ou des affaires.

Cabinets d'avocats et notaires : Comme vous l'avez mentionné, vous pouvez également contacter des cabinets d'avocats et des notaires. Demandez-leur s'ils acceptent des stagiaires d'observation.

Par **Letisha Fabiszewski**, le **20/09/2023** à **11:10**

Bonjour,

Bien que vous n'ayez pas encore d'expérience professionnelle, vous pouvez mettre en avant des compétences transférables comme la communication, la résolution de problèmes, la recherche, et la capacité à travailler en équipe. Assurez-vous que votre CV soit bien structuré, sans fautes d'orthographe et bien formaté.

Pour les opportunités de stages, vous pouvez commencer par rechercher des entreprises qui opèrent dans les domaines du droit social ou des affaires. Les cabinets d'avocats, les entreprises de conseil juridique, les ressources humaines dans de grandes entreprises, les services juridiques de sociétés, etc., sont autant de possibilités.

Bonne chance,